



CONNEXITÉ DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER

La solution : les normes

À l'heure des affaires électroniques, les normes rendent *possible* et *facilitent* la collaboration électronique entre les entreprises.

Les normes de connexité s'appliquent à l'échange de données ou aux procédés administratifs, tant au sein d'une organisation qu'à l'extérieur de celle-ci.

Les normes de connexité facilitent les transactions commerciales et l'échange de données sur la fabrication et la conception technique.

La connexité n'est pas un choix—c'est une obligation!









Vous voulez en savoir plus sur l'adoption de normes de connexité au Canada?

Rendez-vous à :

<http://connexionmanufacturiers.ic.gc.ca>

Les fabricants se tournent vers le commerce électronique pour améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement et celle de leur organisation.

Renseignez-vous sur les quelque 80 p. 100 de fabricants qui sont branchés. Voici certains commentaires qu'ils ont formulés :

-  « Il s'agit d'un investissement, et non simplement une solution. »
-  « La planification est importante. Passez du temps à régler tous les aspects de la gestion du projet. »
-  « L'engagement à respecter les normes de collaboration électronique sera source d'inquiétude à court terme, mais vous économiserez peut-être de l'argent et améliorerez le rendement à long terme. »
-  « Optez pour la variabilité d'échelle et la flexibilité. »
-  « Demandez à vos clients, à vos fournisseurs et à vos collègues de vous parler de leurs pratiques exemplaires. »
-  « Mettez sur la simplicité—vous pourrez ainsi réduire les coûts de formation et de communication. »
-  « Vous devez communiquer avec l'ensemble du personnel si vous voulez obtenir son approbation. »
-  « La haute direction doit se montrer entièrement favorable aux changements. »

Industrie Canada s'emploie à sensibiliser le secteur manufacturier à l'importance de la connexité, à partager l'information et à élaborer des programmes en vue de promouvoir l'idée auprès des fabricants de tout le pays.

Le Ministère travaille également avec les fabricants afin de passer le mot—faire connaître les pratiques exemplaires, les études de cas et les leçons tirées.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse :

<http://connexionmanufacturiers.ic.gc.ca>

ou communiquez avec nous à :

Industrie Canada
Direction générale des technologies de
fabrication et de transformation
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Télécopieur : (613) 941-2463

Courriel : connectmfg@ic.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Industrie Canada) 2000
N° de catalogue : C2-479/2000
ISBN : 0-662-64740-8
53006B



Contient 10 p. 100 de fibres de
post-consommation